

## prisons La police se lasse, Jan Jambon pourrait la réquisitionner

La grève des agents pénitentiaires s'éternise, suscitant désormais des mouvements d'humeur parmi les forces de l'ordre chargées de suppléer les grévistes : vendredi, les policiers fédéraux dépêchés dans les prisons de Forest et de Saint-Gilles sont repartis tout aussi vite pour manifester leur mécontentement et les autorités redoutent que cette situation se répète dans les jours qui viennent.

Le ministre de l'Intérieur Jan Jambon (N-VA) a d'ores et déjà fait savoir qu'il serait contraint de réquisitionner de force les policiers si d'aventure ils refusent de remplacer les gardiens grévistes : « C'est le devoir du ministre de l'Intérieur de garantir l'ordre et la sécurité », explique son cabinet.

Les syndicats, eux, estiment que la situation appelle « une solution structurelle d'urgence » car on ne pourra pas indéfiniment compter sur des policiers « déjà sur les rotules », selon l'expression de Carlo Medo (SNPS).

Les policiers, déjà très sollicités par la crise des réfugiés et les attentats, doivent assumer depuis des semaines des tâches auxquelles ils ne sont pas formés. C'est aux zones de police locale

qu'il revient d'assurer le remplacement des agents pénitentiaires lorsqu'ils sont en grève. Elles peuvent toutefois obtenir des renforts selon le mécanisme dit « des capacités hypothéquées ». Le principe repose sur la solidarité opérationnelle des différents corps de police locale : chaque zone de police est obligée de tenir à la disposition des autres une partie (au maximum 7 % de l'effectif disponible) de sa propre capacité opérationnelle.

Lorsqu'une zone de police est confrontée à une situation ou à un événement qu'elle n'a pas les capacités opérationnelles de gérer seule, elle peut ainsi faire appel aux « capacités hypothéquées » des autres zones de police, voire au corps d'intervention de la police fédérale – le CIK, une unité qui a repris à son compte les missions de l'ancienne réserve générale – et à la Direction de l'appui et de la stratégie (DAS) lorsque les zones de police locales ont épuisé les effectifs qu'elles peuvent mobiliser dans le cadre de ce mécanisme de solidarité.

« Ce seuil est atteint pour la moitié des zones de police locales de Belgique », avertit Vincent Gilles, le président du SLFP Po-

lice. Au total, la grève des prisons a déjà coûté 17.000 jours de travail à la police intégrée. Pour elle, chaque jour de grève représente 450 équivalents temps plein. »

**« Au total, la grève des prisons a déjà coûté 17.000 jours de travail à la police intégrée »** VINCENT GILLES (SLFP)

Le CIK et la DAS n'interviennent, en principe, que durant les 24 heures qui suivent le constat d'épuisement des forces de police locales : passé ce délai, ce sont d'autres composantes de la police fédérale qui sont mobilisées ou, le cas échéant, réquisitionnées (dans ce cas précis, les policiers concernés sont avisés par plis individuels, au minimum 24 heures avant).

A ce stade, les syndicats se contentent de « prendre acte » de la déclaration du ministre de l'Intérieur.

« Nous préférons toutefois que l'on se concentre sur le problème des prisons, indique pour sa part Jérôme Aoust (SNPS). Réquisitionner, c'est une solution de facilité qui se fait sur le dos de la police. Une fois de plus, les agents sont pressés comme des citrons. C'est difficile à supporter. »

D'autant que la grève peut encore durer. Les agents pénitentiaires des prisons d'Andenne et de Dinant ont d'ores et déjà rejeté la dernière proposition en date du ministre de la Justice, Koen Geens : l'engagement de 480 statutaires supplémentaires – dont 386 agents pénitentiaires – pour porter le cadre à 7.075 équivalents temps plein (les syndicats, eux, exigeaient que les effectifs

retrouvent leur niveau de 2014, soit 7.241 agents).

D'autres assemblées générales sont prévues ce lundi : si elles rejettent à leur tour la proposition de Geens, la marge de manœuvre, déjà étroite, des négociateurs deviendra infinitésimale.

« Je pense qu'on est au bout des possibilités au niveau du gouvernement », a déclaré à cet égard le ministre fédéral Willy Borsus, ce dimanche, à la RTBF. Koen Geens s'est à peine montré plus optimiste : « Mercredi dernier, a-t-il dit, nous avons convenu, avec les représentants syndicaux, que cette proposition se situait quelque part entre la dernière possible et l'ultime. » Cette nuance-là, on en conviendra, est elle-même infinitésimale. ■

St.D.

## grèves L'arme du MR, la « politisation »

Tout a commencé vendredi matin, par une « gueulante » du président du PS, Elio Di Rupo, sur Bel-RTL. « Mot je suis un peu fatigué d'entendre "syndicat socialiste" à chaque fois que ça ne va pas. A la FGTB, il y a des écologistes, des PTB et il y a des socialistes. Je ne participe à aucune réunion des syndicats ! »

Il est loin ce 23 mars 2015, où Elio Di Rupo et Marc Goblet, secrétaire général de la FGTB réaffirmaient devant la presse, avec Jean-Pascal Labille, patron de Solidaris, la vigueur de l'alliance entre le PS, la FGTB et les Mutualités socialistes. « Nos familles, nos jeunes, ont besoin d'une famille socialiste unie et performante. Notre action commune nous permet de multiplier notre capacité de changer la société », avait dit Elio Di Rupo.

Mais pourquoi cette distanciation soudaine, alors que, mardi dernier, Elio Di Rupo s'affichait

encore à la manifestation nationale ? Parce qu'entre-temps, la CGSP a déclenché des grèves sauvages peu populaires et que le PS a compris que le MR allait présenter le mouvement comme étant piloté par les socialistes.

Et il n'a pas fallu 24 heures pour que l'équipe libérale se mette en marche. Dans l'Echo samedi, Didier Reynders monte au filet. « Le parti socialiste est en train d'instrumentaliser les mouvements sociaux. Après avoir été manifesté mardi dans ce qui était presque une grande fête des voisins, Di Rupo essaye de dire que la FGTB n'est pas socialiste. » Olivier Chastel, le président du MR sort en même temps dans L'Avenir : « Mon sentiment, c'est qu'une partie de la gauche francophone, sinon instrumentalise, récupère le mouvement syndical chaque fois que possible. Une partie de la gauche plus extrême (entendez le PTB) instrumentalise et

l'autre (le PS) récupère. » Vous en voulez encore ? Louis Michel, sur Facebook : « Je ne puis plus croire un instant que le déferlement de grèves dans les seuls secteurs du niveau fédéral s'explique par des revendications légitimes. Ce sont clairement des actions qui relèvent d'une stratégie orchestrée et de vaste manipulation POLITIQUE. »

Preuve que l'accusation dérange, au PS, Elio Di Rupo renvoie la balle dès le lendemain,

dans les éditions dominicales de Sud Presse. « Les syndicats sont indépendants. Je n'ai aucune influence sur leur prise de décision. Le Parti socialiste n'a jamais demandé de faire tomber le gouvernement Michel. Ce que nous vou-

lons, c'est qu'il change sa politique. » Nouvelle réplique de Didier Reynders, qui publie sur Twitter une photo de la fameuse conférence de presse de l'Action

commune, où l'on voit Marc Goblet, Elio Di Rupo et Jean-Pascal

Labille bras dessus bras dessous.

Et ce n'est pas fini ! Dimanche, dans les Décodeurs (RTBF), Jean-Luc Crucke, député wallon, en remet une louche. « On est dans une opposition politique. Si on veut remettre en cause ce que

l'électeur a décidé, on fait de la politique. C'est que le PS pourrait faire au Parlement, mais il préfère être dans les rues. »

### Un enjeu de taille

Au vu de la vigueur et du nombre des attaques et au vu de la rapidité des réponses du berger à la bergère, on sent que l'enjeu est de taille pour les deux partis. Le PS sent que les grèves sont impopulaires, et ne veut pas y être associé de trop près. D'autre part, si une alliance très concrète devait apparaître entre les socialistes et les syndicats, cela défor-

cerait l'argumentaire de la FGTB. Une source socialiste ajoute : « *Tout ce que nous affirmons est exact. Nous ne sommes pas à l'origine du mouvement, je crois que le mécontentement n'a pas besoin de nous, il part tout seul.* » Les syndicats ont œuvré eux aussi, ce week-end, à écarter toute accusation d'ordonnancement ou de récupération politique. Le secrétaire général de la FGTB, Marc Goblet, indiquait dans nos

colonnes samedi que le mouvement actuellement à l'œuvre démontre l'autonomie du mouvement syndical par rapport aux partis. Même tempo auprès de Thierry Bodson, leader de la FGTB wallonne à la RTBF : « *Il faut couper les ailes au fait que c'est le boulevard de l'Empereur qui donnerait ses ordres.* » Côté MR, une bonne façon de décrédibiliser le mouvement, c'est de la faire passer pour une vaste ma-

chination politique pour faire tomber le gouvernement. Mais le parti libéral ne parle pas, lui non plus, de stratégie, et avance des faits. « *La présence du PS à la manifestation de mardi était massive. Après cela, qu'on vienne dire que la grève n'est pas politique.* » Alors grève politique ou pas ? Le mouvement ne part pas du PS, qui ne veut surtout pas qu'on lui attribue la paternité des grèves sauvages, mais il sert son

opposition au gouvernement. Quant au MR, il a, à l'inverse, compris tout l'intérêt qu'il y avait à appuyer où cela fait mal, sachant l'impopularité de la grève des trains. Thierry Bodson, lui, prend de la distance : « *Et quel est le problème si la grève est politique ? Toute grève est politique. La grève pour obtenir le droit de vote, elle n'était pas politique, peut-être ?* » ■

**BERNARD DEMONTY**

### Des amendes ou pas ?

Les travailleurs de la SNCB qui se mettent en grève sans préavis doivent recevoir une amende comme cela a été convenu en son temps dans un protocole conclu entre la direction et les syndicats, estime le ministre de l'Emploi, Kris Peeters. « *Le protocole est très clair. Je pars du principe que la SNCB examine la façon dont elle va l'exécuter* », a-t-il expliqué sur le plateau de VTM. Malgré cet avertissement, le

ministre a insisté sur la nécessité de la concertation sociale pour accompagner les réformes menées par le gouvernement fédéral. « *C'est absolument nécessaire que l'on discute les réformes autour d'une table et, là où c'est nécessaire, le gouvernement les adaptera* », a-t-il dit. Et de préciser : « *Le gouvernement continuera à exécuter l'accord de gouvernement, mais en concertation.* »

### Perturbations lundi

La circulation des trains

risque à nouveau d'être fort perturbée en Wallonie lundi en raison de la grève lancée mercredi soir par la CGSP-Cheminots et la CSC-Transcom, a souligné dimanche la SNCB dans un communiqué. En Flandre, des perturbations sont également attendues mais à moindre échelle. « *Il est (...) impossible de prévoir pour demain lundi les lieux et l'impact de ces actions. Celles-ci peuvent être différentes d'une région à l'autre mais au vu de la confi-*

*guration du réseau, les perturbations pourraient se faire ressentir sur tout le réseau* », explique la SNCB. Les navetteurs peuvent se tenir au courant de la situation via le site [www.le-train.be](http://www.le-train.be), ainsi que Twitter et Facebook. (b.)

### CRITIQUE

#### La CGSP flamande contre les grèves sauvages

La présidente de l'interregionale flamande de la CGSP, Chris Reniers, s'est montrée sévère dimanche envers ses collègues francophones à la suite de la

grève sauvage qui a paralysé la SNCB. « *Nous avons des statuts qui doivent être respectés par chacun, de A à Z. Ça ne s'est pas produit, a-t-elle regretté sur le plateau de l'émission « De*

*Zevende Dag* ». *Annoncer de la sorte une grève générale, comme ça a eu lieu mercredi soir, c'est contre-productif et ça ne fait pas avancer les choses.* »

B.DY

## l'expert « Améliorer le système sans renoncer à ses acquis »

Christian Behrendt est constitutionnaliste, professeur à l'ULG. Pour lui, le référendum est loin de constituer une panacée. Mais l'évoquer a le mérite de provoquer un débat salutaire.

**Le Premier ministre Charles Michel suggère d'organiser un référendum sur les « choix sociétaux importants ». Il y voit une manière de « renforcer les liens avec les citoyens » tout en les gardant à distance des extrêmes. Que penser d'une telle proposition ?**

*On constate qu'il y a effectivement une lassitude face à la démocratie représentative. Ce système, rappelons-le, veut que des citoyens obtiennent un mandat qui les investit d'une fonction de représentation. Elle leur confère le devoir de « faire » la loi au sens strict et de constituer un gouvernement. La Chambre fait la loi, investit et contrôle le gouvernement qui doit garder sa confiance. Au cas contraire, celui-ci doit démissionner. Il est important de garder cela en tête si l'on veut améliorer notre vivre ensemble. Même s'il*

*souffre d'une perte d'intérêt auprès du citoyen, ce système reste partagé par toutes les grandes démocraties.*

**A vous suivre, la difficulté est donc d'améliorer ce système, mais sans renoncer à ses acquis ?**

En effet. Lorsqu'Elio Di Rupo demande de réfléchir à un préambule à la Constitution, il est dans cette démarche. Idem aujourd'hui pour Charles Michel. En tant que tel, lancer un tel débat

est salutaire. Mais on ne peut aller plus loin sans ignorer que la clé de voûte de notre système reste la démocratie représentative. Et sans se poser la question du coût/bénéfice.

**Le coût, c'est le risque de déséquilibrer le système ?**

Dans un pays bipolaire comme la Belgique - au plan linguistique et économique - il sera toujours risqué de lancer un référendum sachant qu'un tel vote se gagne à 51 % des voix. Autrement dit, la

*Flandre gagnera à tous les coups et les germanophones seront en permanence les dindons de la*

*farce. Un référendum fonctionnant à la majorité ordinaire constituerait forcément un problème pour les minorités linguistiques, donc aussi pour les francophones. Conférer le droit d'initiative d'un référendum au gouvernement reviendrait par ailleurs à en faire un enjeu essentiel lors des négociations qui mènent à sa formation.*

**Mais ce droit d'initiative pourrait être lié à l'adhésion du citoyen. Il serait déclenché après avoir recueilli 100.000 signatures, par exemple...**

*Dans ce cas, un référendum serait très vite organisé autour de la question des communes à facilité... Le risque est grand qu'à l'époque des réseaux sociaux, celui qui est le mieux outillé, qui a des moyens matériels suffisants, tire les marrons du feu. Avec quels résultats ? Un référendum ne fait pas taire les contesta-*

*taires. Au contraire d'un vote parlementaire qui a le mérite de lier tout le monde, même les contestataires. Si de nouvelles techniques sont mises en place, il est important qu'elles soient inclusives. Et il n'est pas sans risque de créer des modalités décisionnelles concurrentes les unes aux autres.*

**N'est-il pas paradoxal de voir un Premier ministre arrivé au pouvoir grâce aux élections déclarer que notre modèle électoral n'est pas « suffisant pour créer la confiance et la participation » ?**

*Il risque en effet de remettre en cause sa propre légitimité et donc d'apporter de l'eau au moulin de ses critiques. Cela alors que le gouvernement n'a pas eu à affronter de motion de méfiance. Mélanger tout, douter de sa propre légitimité, peut conduire à de grandes difficultés structurelles en ces temps troublés. Et créer un climat profitable à certains partis politiques qui peuvent se permettre d'observer le silence.* ■

Propos recueillis par  
**PASCAL MARTIN**